- fiche technique -
2014-2015

ASPECTS PRATIQUES DU METIER DE MUSICIEN

1er et 2e cycles supérieurs, cycle supérieur et cycle préparatoire

Discipline complémentaire imposée

1er cycle supérieur, cycle supérieur et cycle préparatoire : APM 1 et 2

Contenu

- APM 1 Santé:
  - conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques,
  - conférence sur la prévention des risques auditifs,
  - atelier « préparation physique et mentale du musicien : la posture ».
  - atelier « préparation physique et mentale du musicien : le trac ».
- APM 2 Présentation/Communication:

  Module « Présentation »
  - conférence sur la médiation musicale
  - conférence « Construire sa présence sur les nouveaux media »,
  - atelier «Construire et présenter un projet artistique et culturel »
  - atelier « Se présenter sur scène »

  Module « Communication », par sessions consistant en :
  - atelier « Communiquer son identité artistique » (2h30),
  - atelier « CV, biographie et photo » (3h).

Modalités d'accès

Les Aspects pratiques du métier 1 Santé sont obligatoires pour les élèves en 1e année de 1er cycle supérieur, de cycle supérieur et de cycle préparatoire des disciplines listées ci-dessous, à l'exception des élèves de Musicologie.

Les Aspects pratiques du métier 2 Présentation/Communication sont obligatoires pour les élèves en 2e année de 1er cycle supérieur ou de cycle supérieur des disciplines listées ci-dessous, à l'exception de l'atelier « Se présenter sur scène » qui n'est obligatoire que pour les élèves des Disciplines instrumentales classiques et contemporaines et de Musique ancienne.

Chant - Jazz - Musique ancienne (toutes disciplines principales) - Disciplines instrumentales classiques et contemporaines (toutes disciplines principales) - Ecriture - Composition - Direction d'orchestre - Musicologie - Formation supérieure aux métiers du son

Enseignants

Intervenants extérieurs

Modalités d'organisation

- APM1 Santé : lundi 8 et mardi 9 septembre 2014
- APM2 Présentation/Communication – Module « Présentation »: jeudi 11 et vendredi 12 septembre 2014
- APM2 Présentation/Communication – Module « Communication » : chaque élève doit suivre une session complète - à laquelle il est **affecté par le Conservatoire** - comprenant **dans l'ordre** un atelier « Communiquer son identité artistique » et un atelier « CV, biographie et photo ».

Objectifs

- APM1 Santé : Connaître les principaux risques liés au métier de musicien (TMS, troubles de l'audition, addictions…) et les moyens de les prévenir
- APM2 Présentation/Communication

.Module « Présentation »: : apprendre à construire et présenter un projet artistique et culturel, à connaître les enjeux et les formes de la médiation musicale, à construire sa présence sur les nouveaux media, à se présenter sur scène.

.Modules « Communication » : apprendre à utiliser les outils que sont le CV, la biographie et la photo pour communiquer son identité artistique.

Evaluation et récompense

Attestation délivrée sur assiduité.

- fiche technique -
2014-2015

ASPECTS PRATIQUES DU METIER DE MUSICIEN

1er et 2e cycles supérieurs, cycle supérieur et cycle préparatoire

Discipline complémentaire imposée

2e cycle supérieur, cycle préparatoire et cycle supérieur : APM 3

Contenu

- APM 3 Droits et Finances

Modalités d'accès

Les Aspects pratiques du métier 3 Droits et Finances sont obligatoires pour les élèves de 1re année de 2e cycle supérieur (à l'exception des élèves en formation supérieure aux métiers du son), pour les élèves en cycle supérieur d'Ecriture ayant obtenu l'attestation APM 1 et APM 2, et pour les élèves des cycles préparatoire et supérieur de Musicologie ayant obtenu l'attestation APM 2.

Enseignants

Intervenants

Objectifs

Connaître les cadres réglementaires dans lesquels s'exercent les métiers d'interprète ou de compositeur, comprendre le fonctionnement des financements publics et privés.

Modalités, sujets et intervenants

6 conférences de trois heures chaque abordant des thèmes liés à l'emploi et aux financements (le contrat, l'environnement socio-économique, les droits d'auteur et voisins, l'intermittence, la pluriactivité, le fonctionnement des institutions, les financements privés, le fonctionnement des orchestres…)

vendredi 7 novembre 2014 – Espace Fleuret - 10h à 13h : *Environnement professionnel et statut social du musicien*
Intervenant : Xavier Timmel, administrateur à la société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI), formateur-consultant.

lundi 1er décembre 2014 – Espace Fleuret - 10h à 13h : *L'orchestre*
Intervenant : Philippe Fanjas, directeur de l'Association française des orchestres (AFO).

lundi 12 janvier 2015 – Espace Fleuret – 10h à 13h : *Droits d'auteur et droits voisins*
Intervenant : Xavier Timmel, administrateur à la société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI), formateur-consultant.

jeudi 5 février 2015 – Salle d'orgue - 10h à 13h : *Structurer son activité : quel cadre juridique pour son projet ?*
Intervenante : Geneviève Nancy, coordinatrice générale du Pôle ressources de la Philharmonie de Paris.

jeudi 19 mars 2015 – Salle d'orgue - 10h à 13h : 1) *L'intermittence - 2) Pluriactivité : mode d'emploi*
Intervenants : Jacques Geay, chargé de mission cinéma/spectacle, spécialiste de l'indemnisation à Pôle emploi (intermittence) et Karine Duquesnoy, directrice des ressources humaines à l'Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (pluriactivité).

jeudi 16 avril 2015 – Salle d'orgue - 10h à 13h : *Financeurs publics et mécènes*
Intervenants : Franck Vallet, chargé de tutelle au secrétariat général du Ministère de la culture (financements publics) et François-Xavier Tramond, directeur de l'agence Lizarine (mécènes).

Evaluation

Epreuve écrite sous forme de questionnaire à choix multiples *[mercredi 20 mai 2015]*

Récompense

Certificat avec mention Très Bien, Bien ou Assez bien.